

Cervon



Municipalité

Visite de Sylvain Mathieu, conseiller régional

Monsieur Sylvain Mathieu, conseiller régional et président du Parc Régional Naturel du Morvan accompagné de M. Bertrand Halm, ont été reçus le 7 décembre dernier par le maire et les conseillers municipaux. Après une présentation de la commune, de ses hameaux et de ses bâtiments et services, nous avons abordé l'actualité de la vie communale, la vie économique et agricole, l'école, les projets à venir et les sujets de préoccupation. Les subventions régionales et les dispositifs du parc pouvant nous accompagner sur ces différents sujets ont été évoqués. Pour clore la matinée, nous avons fait une rapide visite de Cervon pour présenter les écoles, l'église, les salles des fêtes et les aménagements existants ou à venir.



Vœux de la municipalité, le 7 janvier 2023



La municipalité était heureuse, après ces deux années de restriction, de pouvoir organiser à nouveau la traditionnelle cérémonie des vœux. Le maire a rappelé les différentes réalisations de l'année 2022, remercié chacune des personnes ayant œuvré pour la commune. Il a ensuite présenté brièvement les projets pour 2023.

M. Jean-Charles Rochard, président de la Communauté de communes également présent, a présenté ses vœux et rappelé les liens de partenariat entre nos deux collectivités. Un hommage a été rendu à Mme Maryse Pêtre, M. Guy Tardivat et M. Pascal Vigneron partis à la retraite au cours des deux dernières années. Les récompenses de fleurissement des Vaux d'Yonne d'une part et de la municipalité d'autre part ont été remises. De même 8 étudiants ont été félicités et récompensés suite à l'obtention de leurs diplômes. Les cervonnaises et cervonnais, venus nombreux à cette soirée, ont ensuite partagé un long moment d'échange et de convivialité. Merci à tous pour cette belle soirée.



Recensement

654 (1)

Un an après le recensement de la population de Cervon, l'INSEE vient de nous communiquer les résultats légaux en vigueur à compter du 1er janvier 2023 sur la commune de Cervon.

Considérant que plusieurs personnes ont mis leur maison en résidence secondaire, et que quelques unes ont été oubliées, nous progressons de 5 habitants par rapport au recensement de 2016 (649 habitants). C'est le deuxième recensement où la commune n'est plus en perte d'habitants. Le conseil municipal remercie les cervonnais pour la gentillesse et l'aide apportée à nos deux recenseurs.

(1) Après parution préalable du décret d'authentification au journal officiel

Charles HALM, responsable du recensement



Associations

Comité Cervonnais des Cheveux Blancs

Le 11 janvier nous étions 35 pour l'après-midi galette des rois. Dès 14H30 les joueurs de cartes et de société se sont retrouvés autour d'un bon café. A 16H30 la galette des rois préparée par la boulangerie Pignalet accompagnée de friandises, café, chocolat, pétillant a été fort appréciée.

Les 8 Rois et Reines ont été couronnés dans une belle ambiance qui s'est poursuivie par le tirage de la tombola. Quelques histoires drôles, Gérard notre musicien et une chorale improvisée suivie par l'assistance ont clôturé joyeusement cet après-midi.

Merci à tous pour votre participation.

Notre prochain rendez-vous dimanche 2 avril à 10H15 pour le spectacle "Holiday on ice" à Dijon.

Danièle Bozon



Ecole

Ouverture d'un cabinet de poésie par le TêATr'ÉPROUVêTe



C'est à Cervon qu'a eu lieu l'inauguration de l'ouverture d'un cabinet de poésie générale pour l'ensemble des écoles du réseau d'éducation prioritaire de Corbigny. Le vendredi 6 janvier, les élèves de Cervon ont accueilli leurs camarades de Sardy-lès-Epiry, Pazy et les CM1-CM2 de l'école Jules Renard de Corbigny. Une plaque a été dévoilée à l'école élémentaire.

Les enfants ont ensuite assisté à un spectacle à la salle des fêtes

avec les Docteurs du TêATr'ÉPROUVêTe : Claire, Fabio et Buisson. Ils poursuivront ce projet dans leurs écoles respectives.



Informations

Plan communal de sauvegarde

La commune travaille actuellement sur son plan communal de sauvegarde. C'est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune (inondation, coupure d'électricité prolongée...) et des moyens disponibles (communaux ou privés).

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Afin de compléter ce document avec les données les plus actualisées possibles et ainsi gagner en efficacité et en sécurité en cas d'événement majeur, nous vous remercions de vous faire connaître à la mairie si vous souffrez d'un handicap (malvoyant, malentendant, personne à mobilité réduite), si vous êtes sous assistance médicale ou si vous êtes une personne isolée sans moyen de locomotion.

Bulletin municipal de la commune de Cervon

Rédacteur-en-chef : Fabien Sansoit / Crédits photos : Commission Lien et Communication, sauf précision

Rédaction : sauf précision, les articles sont rédigés par les membres de la Commission Lien et Communication.